



Facebook : le guide des paramètres indispensables



Pourquoi faut-il paramétrer Facebook ?

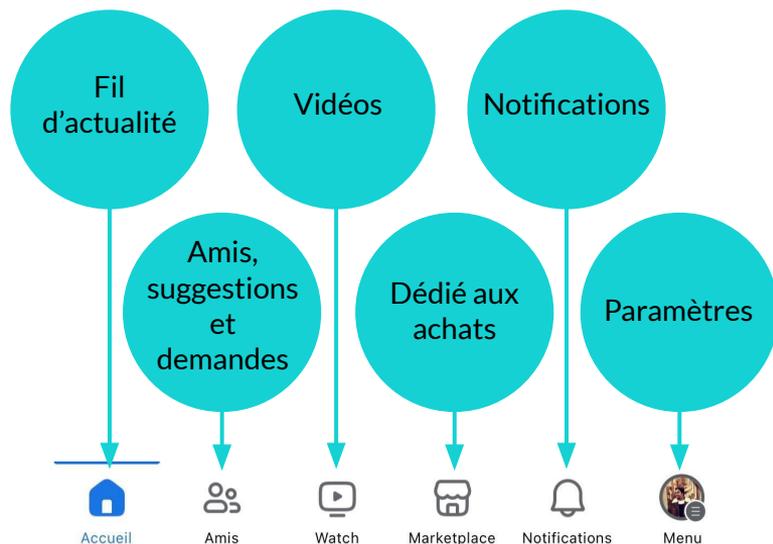
N°1 des réseaux sociaux, Facebook est délaissé par les jeunes au profit d'autres plateformes adaptées à leurs usages et plus en vogue. Cependant, de nombreux mineurs le fréquentent encore en France. Avec ses **nombreuses fonctionnalités** (lives, stories, vidéos, photos, groupes,...), Facebook ne facilite pas la **gestion du temps d'écran**. Sa fréquentation génère aussi des risques multiples : le **cyberharcèlement**, l'**usurpation d'identité**, les **mauvaises rencontres**, la **circulation de contenus illégaux ou choquants** ou encore les **piratages de comptes (vol de données)** restent fréquents sur la plateforme.

Les ados vulnérables sur Facebook

En France, **12% des 13-24 ans** et **10% des 11-12 ans** utilisent Facebook mais peu connaissent et utilisent des comptes paramétrés faits pour mieux les protéger.



Présentation de l'application





Gérer son temps d'écran 1/2

Le temps d'écran est l'une des préoccupations principales des parents. Voici l'unique paramètre que propose Facebook pour aider votre ado à mieux le gérer :

✓ Le "Mode silencieux"

Cette fonctionnalité permet de couper les notifications de votre ado.

✓ Le "Mode silencieux programmé"

Coupe aussi les notifications de votre ado mais de manière automatique, en fonction des jours et des horaires qu'il aura choisis.

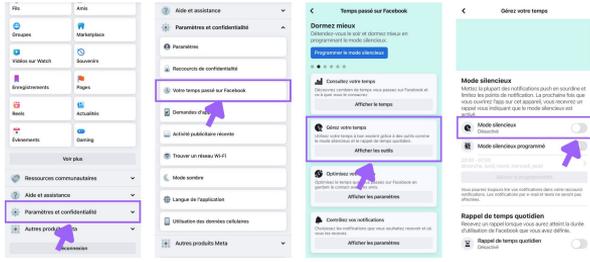
✓ Le "Rappel de temps quotidien"

Fixe une limite de temps quotidien, pour ne pas rester trop longtemps sur l'application.

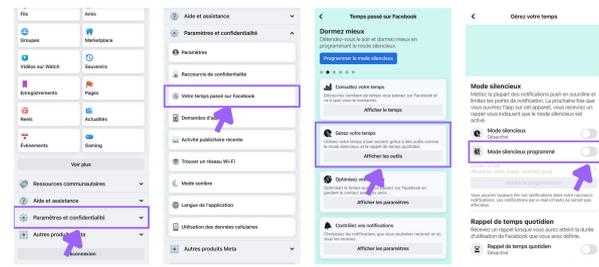
Paramétrages pas à pas



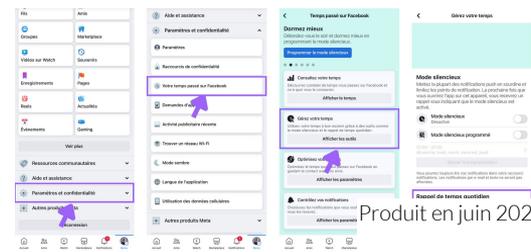
1min Le "Mode silencieux"



1min Le "Mode silencieux programmé"



1min Le "Rappel de temps quotidien"





Gérer son temps d'écran 2/2

Le temps d'écran est l'une des préoccupations principales des parents. Voici l'unique paramètre que propose Facebook pour aider votre ado à mieux le gérer :

✓ Désactiver les notifications

Elles ne se réactiveront que lorsque votre ado les réactivera.

✓ Désactiver son compte

Ses données seront sauvegardées, et le compte sera réactivé dès qu'il se connectera.

✓ Arrêter la lecture automatique des vidéos

Sur Facebook, lorsqu'une vidéo est terminée, la suivante s'enchaîne automatiquement, ce qui entraînera votre ado dans un visionnage infini. Désactiver cette option peut l'encourager à se détacher de l'application.

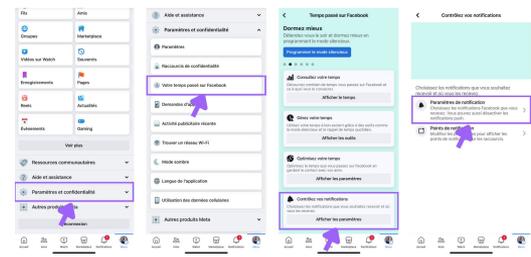
Etape 1 » Etape 2 » Etape 3 » Etape 4



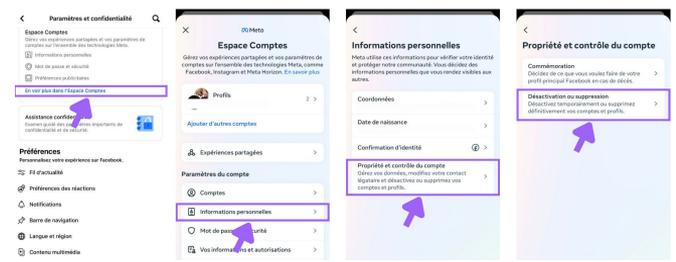
Paramétrages pas à pas



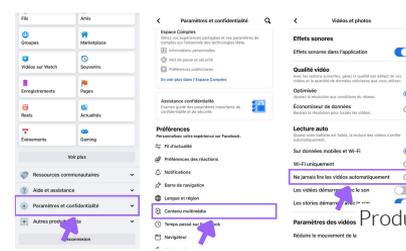
Désactiver les notifications



Désactiver son compte



Arrêter la lecture automatique des vidéos



Produit en juin 2023 par TRALALERE pour



Prévenir le cyberharcèlement 1/2

Voici les paramètres Facebook contre le cyberharcèlement à connaître pour votre ado :

✓ Signaler un post

Que ce soit un statut, une photo, ou encore une vidéo, si votre ado estime qu'il est inapproprié à la plateforme, il peut le signaler.

✓ Signaler un compte

Si votre ado estime qu'un compte ou une page publie du contenu inapproprié, il peut le signaler.

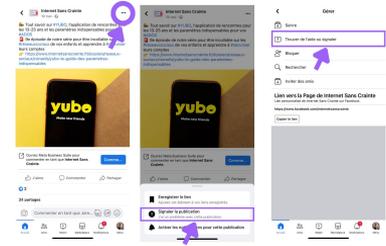
✓ Signaler un commentaire

Sur le même principe, si votre ado estime qu'un commentaire est inapproprié, il peut le signaler.

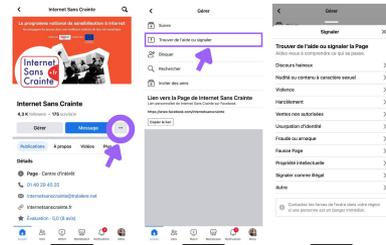
Paramétrages pas à pas



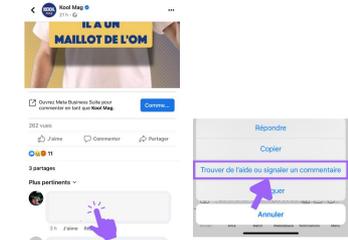
1min Signaler un post



1min Signaler un compte



1min Signaler un commentaire





Prévenir le cyberharcèlement 2/2

Voici les paramètres Facebook contre le cyberharcèlement à connaître pour votre ado :

Bloquer un compte

Si votre ado ne souhaite plus être en contact avec quelqu'un et ne souhaite plus voir ou recevoir ses contenus, il peut bloquer cette personne. La personne bloquée n'aura plus accès à son profil.

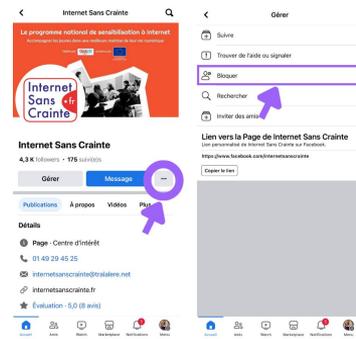
Choisir son audience

Lorsque votre ado publiera du contenu, il aura l'opportunité de choisir qui pourra le voir et donc interagir avec.

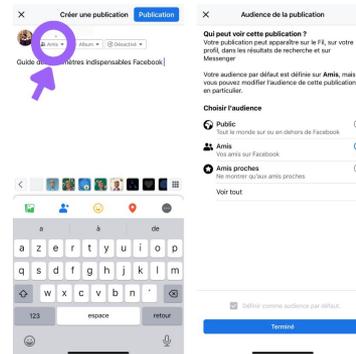
Paramétrages pas à pas

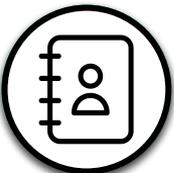


Bloquer un compte



Choisir son audience





Gérer ses contacts

Voici les paramètres à connaître que propose Facebook pour lui apprendre à gérer ses contacts :

✓ Qui peut envoyer une invitation

Votre ado peut choisir de qui il souhaite recevoir une quête d'amitié.

✓ Le cercle d'amis proches

Cette fonctionnalité permet à votre ado de ne rendre accessible certains contenus, qu'à son cercle d'amis proche qu'il aura lui-même défini.

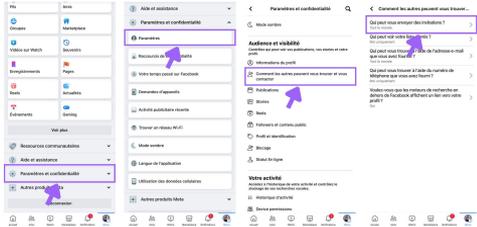
✓ Retirer un ami

Si le contenu que publie cet ami n'intéresse plus votre ado, il aura la possibilité de le supprimer de ses amis.

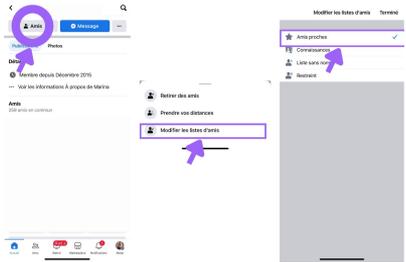
Paramétrages pas à pas



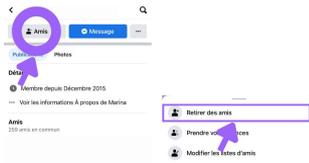
1min Qui peut envoyer une invitation



1min Le cercle d'amis proches



1min Retirer un ami





Autres fonctionnalités utiles 1/2

Retrouvez d'autres paramètres pour aider votre ado à mieux gérer son compte Facebook.



Qui peut voir les amis

Les amis de votre ado s'affichent par défaut aux yeux de tout le monde. S'il souhaite la cacher, cela est possible.



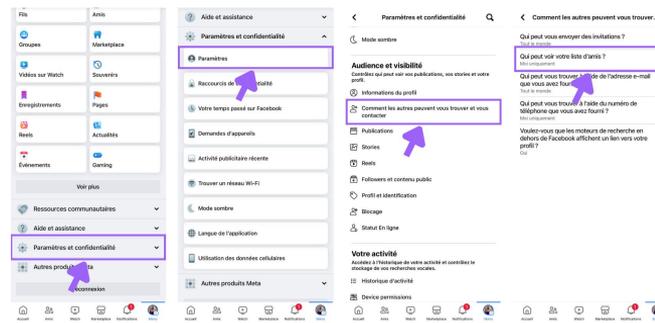
Ne pas apparaître dans les recherches

Lorsque l'on tape un nom sur un moteur de recherche, un profil Facebook apparaît le plus souvent dans les résultats de recherche. Si votre ado ne souhaite pas y figurer, la plateforme permet de ne pas y apparaître.

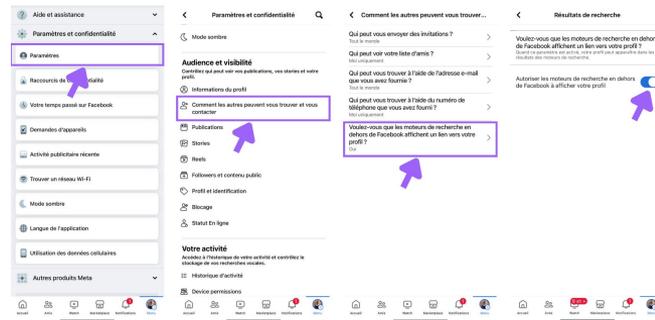
Paramétrages pas à pas



Qui peut voir les amis



Ne pas apparaître dans les recherches





Autres fonctionnalités utiles 2/2

Retrouvez d'autres paramètres pour aider votre ado à mieux gérer son compte Facebook.

✓ Masquer les réactions

Si votre ado ne souhaite pas afficher le nombre de personnes qui ont réagi à sa publication, cela est possible.

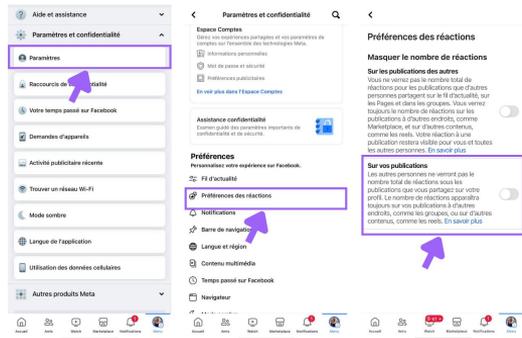
✓ Supprimer son compte

Si votre ado souhaite tout simplement supprimer son compte de manière définitive, cela est possible.

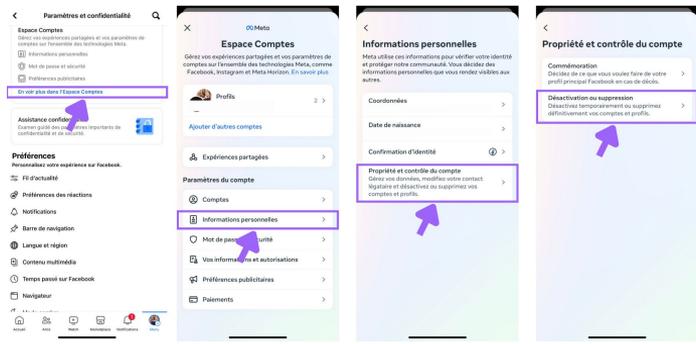
Paramétrages pas à pas



Masquer les réactions



Supprimer son compte





Grâce à vous, votre ado est maintenant plus en sécurité sur



N'oubliez pas que les paramètres techniques ne remplacent pas le dialogue avec vos enfants !
Retrouvez tous nos guides d'aide au paramétrages des réseaux sociaux et plein d'autres conseils sur notre site :

www.internetsanscrainte.fr



est le Programme national d'éducation au numérique soutenu par la Commission européenne

